

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE
LODEVE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340142500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	43
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	56
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	57
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	58
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	59

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	60
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE LODEVE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE	BP 2020
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7708
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	201
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3756831.00	5030274.00	636.01	1073.24

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1043.96	1037.00
2	Produit des impositions directes/population	609.72	478.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1156.34	1167.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	612.86	298.00
5	Encours de dette/population	1254.26	849.00
6	DGF/population	369.86	151.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 904 734,71	9 146 614,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 758 120,71

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 904 734,71	9 904 734,71
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	9 279 230,60	10 390 947,58

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	524 388,29	2 699 615,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 286 944,53	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 090 563,42	13 090 563,42
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 995 298,13	22 995 298,13
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 612 900,00	0,00	1 747 212,00	1 747 212,00	1 747 212,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 761 000,00	0,00	4 782 050,00	4 782 050,00	4 782 050,00
014	Atténuations de produits	610 275,00	0,00	625 275,00	625 275,00	625 275,00
65	Autres charges de gestion courante	627 850,00	0,00	750 300,00	750 300,00	750 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 612 025,00	0,00	7 904 837,00	7 904 837,00	7 904 837,00
66	Charges financières	278 697,30	0,00	259 600,00	259 600,00	259 600,00
67	Charges exceptionnelles	17 950,00	0,00	33 450,00	33 450,00	33 450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	45 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 003 672,30	0,00	8 247 887,00	8 247 887,00	8 247 887,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 821 339,32		1 152 917,71	1 152 917,71	1 152 917,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	455 000,00		503 930,00	503 930,00	503 930,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 276 339,32		1 656 847,71	1 656 847,71	1 656 847,71
TOTAL		10 280 011,62	0,00	9 904 734,71	9 904 734,71	9 904 734,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	56 000,00	0,00	58 500,00	58 500,00	58 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	440 043,00	0,00	383 463,00	383 463,00	383 463,00
73	Impôts et taxes	4 691 134,00	0,00	4 700 326,00	4 700 326,00	4 700 326,00
74	Dotations et participations	3 180 498,00	0,00	3 388 921,00	3 388 921,00	3 388 921,00
75	Autres produits de gestion courante	409 813,00	0,00	141 013,00	141 013,00	141 013,00
Total des recettes de gestion courante		8 777 488,00	0,00	8 672 223,00	8 672 223,00	8 672 223,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	27 600,00	0,00	2 030,00	2 030,00	2 030,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 805 088,00	0,00	8 914 253,00	8 914 253,00	8 914 253,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	330 000,00		232 361,00	232 361,00	232 361,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		330 000,00		232 361,00	232 361,00	232 361,00
TOTAL		9 135 088,00	0,00	9 146 614,00	9 146 614,00	9 146 614,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	758 120,71
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 424 486,71
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 940,00	40 471,94	91 400,00	91 400,00	131 871,94
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	1 728,00	380,00	380,00	2 108,00
21	Immobilisations corporelles	2 961 512,00	451 438,47	2 070 480,60	2 070 480,60	2 521 919,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 180 549,00	0,00	2 362 649,00	2 362 649,00	2 362 649,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 248 001,00	493 638,41	4 524 909,60	4 524 909,60	5 018 548,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	2 756,57	0,00	0,00	2 756,57
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	0,00	935 000,00	935 000,00	935 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	136 960,00	136 960,00	136 960,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 222 756,57	2 756,57	1 071 960,00	1 071 960,00	1 074 716,57
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	200 000,00	27 993,31	150 000,00	150 000,00	177 993,31
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 670 757,57	524 388,29	5 746 869,60	5 746 869,60	6 271 257,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	330 000,00	0,00	232 361,00	232 361,00	232 361,00
041	Opérations patrimoniales (4)	72 500,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	402 500,00	0,00	3 532 361,00	3 532 361,00	3 532 361,00
	TOTAL	8 073 257,57	524 388,29	9 279 230,60	9 279 230,60	9 803 618,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 286 944,53
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 865 218,00	1 904 739,04	2 042 080,00	2 042 080,00	3 946 819,04
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 539 667,25	750 000,00	1 288 003,89	1 288 003,89	2 038 003,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 793,00	0,00	0,00	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	7 304,49	2 500,00	2 500,00	9 804,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 407 385,25	2 664 836,53	3 332 583,89	3 332 583,89	5 997 420,42
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	919 033,00	0,00	395 000,00	395 000,00	395 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	578 176,58	0,00	1 111 716,98	1 111 716,98	1 111 716,98
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00	0,00	444 800,00	444 800,00	444 800,00
	Total des recettes financières	1 695 209,58	0,00	1 951 516,98	1 951 516,98	1 951 516,98
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	200 000,00	34 779,31	150 000,00	150 000,00	184 779,31
	Total des recettes réelles d'investissement	6 302 594,83	2 699 615,84	5 434 100,87	5 434 100,87	8 133 716,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 821 339,32	0,00	1 152 917,71	1 152 917,71	1 152 917,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	455 000,00	0,00	503 929,00	503 929,00	503 929,00
041	Opérations patrimoniales (4)	72 500,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 348 839,32	0,00	4 956 846,71	4 956 846,71	4 956 846,71

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		8 651 434,15	2 699 615,84	10 390 947,58	10 390 947,58	13 090 563,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		13 090 563,42
---	--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 424 485,71
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 747 212,00		1 747 212,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 782 050,00		4 782 050,00
014	Atténuations de produits	625 275,00		625 275,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	750 300,00		750 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	259 600,00	0,00	259 600,00
67	Charges exceptionnelles	33 450,00	0,00	33 450,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	503 930,00	503 930,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 152 917,71	1 152 917,71
Dépenses de fonctionnement – Total		8 247 887,00	1 656 847,71	9 904 734,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	0,00	2 756,57
13	Subventions d'investissement	0,00	32 361,00	32 361,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	935 000,00	0,00	935 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	131 871,94	0,00	131 871,94
204	Subventions d'équipement versées	2 108,00	0,00	2 108,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 521 919,07	3 300 000,00	5 821 919,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 362 649,00	200 000,00	2 562 649,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	136 960,00	0,00	136 960,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	177 993,31	0,00	177 993,31
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 271 257,89	3 532 361,00	9 803 618,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 286 944,53
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	58 500,00		58 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	383 463,00		383 463,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes	4 700 326,00		4 700 326,00
74	Dotations et participations	3 388 921,00		3 388 921,00
75	Autres produits de gestion courante	141 013,00	0,00	141 013,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 030,00	32 361,00	34 391,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	240 000,00	0,00	240 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 914 253,00	232 361,00	9 146 614,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	758 120,71
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	395 000,00	0,00	395 000,00
13	Subventions d'investissement	3 946 819,04	0,00	3 946 819,04
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 038 003,89	0,00	2 038 003,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 793,00	0,00	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 804,49	0,00	9 804,49
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		503 929,00	503 929,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	184 779,31	0,00	184 779,31
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 152 917,71	1 152 917,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00		444 800,00
Recettes d'investissement – Total		7 021 999,73	4 956 846,71	11 978 846,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 111 716,98
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 612 900,00	1 747 212,00	1 747 212,00
60611	Eau et assainissement	72 181,00	50 920,00	50 920,00
60612	Energie - Electricité	226 550,00	263 160,00	263 160,00
60618	Autres fournitures non stockables	38 400,00	55 600,00	55 600,00
60621	Combustibles	107 515,00	104 000,00	104 000,00
60622	Carburants	56 527,00	42 500,00	42 500,00
60623	Alimentation	17 300,00	14 300,00	14 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	120,00	120,00	120,00
60631	Fournitures d'entretien	17 890,00	21 655,00	21 655,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 270,00	18 825,00	18 825,00
60633	Fournitures de voirie	18 800,00	18 800,00	18 800,00
60636	Vêtements de travail	24 300,00	28 000,00	28 000,00
6064	Fournitures administratives	16 800,00	19 600,00	19 600,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 752,00	37 696,00	37 696,00
6067	Fournitures scolaires	24 880,00	25 240,00	25 240,00
6068	Autres matières et fournitures	163 350,00	129 750,00	129 750,00
611	Contrats de prestations de services	99 174,00	124 970,00	124 970,00
6135	Locations mobilières	109 715,00	68 038,00	68 038,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 550,00	2 550,00	2 550,00
61521	Entretien terrains	10 500,00	10 500,00	10 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 860,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	22 200,00	22 000,00	22 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	40 600,00	57 600,00	57 600,00
61551	Entretien matériel roulant	25 400,00	25 400,00	25 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 540,00	6 540,00	6 540,00
6156	Maintenance	96 415,00	105 200,00	105 200,00
6161	Multirisques	30,00	12 530,00	12 530,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	13 500,00	13 500,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	18 345,00	18 345,00
617	Etudes et recherches	530,00	530,00	530,00
6182	Documentation générale et technique	5 250,00	4 700,00	4 700,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 300,00	53 010,00	53 010,00
6188	Autres frais divers	18 279,00	26 200,00	26 200,00
6226	Honoraires	11 400,00	21 400,00	21 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	15 890,00	14 764,00	14 764,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	9 000,00	9 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	44 100,00	44 850,00	44 850,00
6236	Catalogues et imprimés	24 150,00	24 150,00	24 150,00
6238	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	34 665,00	34 704,00	34 704,00
6256	Missions	300,00	3 300,00	3 300,00
6257	Réceptions	11 305,00	7 975,00	7 975,00
6261	Frais d'affranchissement	43 000,00	43 000,00	43 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 407,00	22 135,00	22 135,00
627	Services bancaires et assimilés	5 400,00	7 400,00	7 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 600,00	9 150,00	9 150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 400,00	5 200,00	5 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	34 390,00	23 764,00	23 764,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 140,00	11 040,00	11 040,00
6288	Autres services extérieurs	13 275,00	15 075,00	15 075,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	20 000,00	20 000,00
63513	Autres impôts locaux	6 800,00	6 800,00	6 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	29 700,00	17 226,00	17 226,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 761 000,00	4 782 050,00	4 782 050,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	126 000,00	195 700,00	195 700,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	27 500,00	27 500,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	47 795,00	47 795,00	47 795,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 000,00	41 000,00	41 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 575 211,00	2 447 011,00	2 447 011,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	67 200,00	67 200,00	67 200,00
64118	Autres indemnités titulaires	247 200,00	247 200,00	247 200,00
64131	Rémunérations non tit.	324 450,00	324 450,00	324 450,00
64162	Emplois d'avenir	35 964,00	35 964,00	35 964,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 200,00	10 200,00	10 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	458 000,00	458 000,00	458 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	672 000,00	672 000,00	672 000,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 100,00	68 100,00	68 100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	32 880,00	32 930,00	32 930,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00	35 000,00	35 000,00
6488	Autres charges	0,00	57 000,00	57 000,00
014	Atténuations de produits	610 275,00	625 275,00	625 275,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	25 000,00	40 000,00	40 000,00
739211	Attributions de compensation	585 275,00	585 275,00	585 275,00
65	Autres charges de gestion courante	627 850,00	750 300,00	750 300,00
6531	Indemnités	145 000,00	164 000,00	164 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	40 000,00	40 000,00
6553	Service d'incendie	278 350,00	276 700,00	276 700,00
657362	Subv. fonct. CCAS	40 000,00	50 000,00	50 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	90 000,00	90 000,00	90 000,00
65888	Autres	65 000,00	120 100,00	120 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 612 025,00	7 904 837,00	7 904 837,00
66	Charges financières (b)	278 697,30	259 600,00	259 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	262 199,23	245 855,98	245 855,98
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 501,93	-6 255,98	-6 255,98
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 950,00	33 450,00	33 450,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	3 100,00	3 100,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	14 000,00	27 000,00	27 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 350,00	3 350,00	3 350,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	45 000,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	45 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 003 672,30	8 247 887,00	8 247 887,00
023	Virement à la section d'investissement	1 821 339,32	1 152 917,71	1 152 917,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	455 000,00	503 930,00	503 930,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	455 000,00	503 930,00	503 930,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 276 339,32	1 656 847,71	1 656 847,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 276 339,32	1 656 847,71	1 656 847,71
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 280 011,62	9 904 734,71	9 904 734,71

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	48 644,72
Montant des ICNE de l'exercice N-1	54 900,70
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 255,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	56 000,00	58 500,00	58 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	56 000,00	58 500,00	58 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	440 043,00	383 463,00	383 463,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	13 000,00	13 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 243,00	10 263,00	10 263,00
7062	Redevances services à caractère culturel	225 400,00	167 000,00	167 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	21 000,00	20 000,00	20 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	20 000,00	22 000,00	22 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	116 000,00	116 000,00	116 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	30 000,00	28 800,00	28 800,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	400,00	400,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	4 691 134,00	4 700 326,00	4 700 326,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 180 387,00	4 259 858,00	4 259 858,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	112 979,00	104 000,00	104 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 268,00	1 268,00	1 268,00
7336	Droits de place	64 500,00	64 000,00	64 000,00
7338	Autres taxes	7 000,00	6 200,00	6 200,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	165 000,00	165 000,00	165 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	160 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	3 180 498,00	3 388 921,00	3 388 921,00
7411	Dotation forfaitaire	1 105 688,00	1 104 087,00	1 104 087,00
74121	Dotation de solidarité rurale	913 401,00	968 013,00	968 013,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	430 903,00	447 833,00	447 833,00
74127	Dotation nationale de péréquation	334 806,00	331 288,00	331 288,00
74718	Autres participations Etat	0,00	65 000,00	65 000,00
7473	Participat° Départements	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74748	Participat° Autres communes	31 000,00	33 000,00	33 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	23 353,00	28 260,00	28 260,00
7478	Participat° Autres organismes	12 000,00	72 433,00	72 433,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	1 029,00	1 029,00	1 029,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	21 775,00	12 678,00	12 678,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	282 413,00	301 170,00	301 170,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	12 130,00	12 130,00
75	Autres produits de gestion courante	409 813,00	141 013,00	141 013,00
752	Revenus des immeubles	109 813,00	141 013,00	141 013,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 777 488,00	8 672 223,00	8 672 223,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	27 600,00	2 030,00	2 030,00
7788	Produits exceptionnels divers	27 600,00	2 030,00	2 030,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	240 000,00	240 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 805 088,00	8 914 253,00	8 914 253,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	330 000,00	232 361,00	232 361,00
722	Immobilisations corporelles	300 000,00	200 000,00	200 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	30 000,00	32 361,00	32 361,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		330 000,00	232 361,00	232 361,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 135 088,00	9 146 614,00	9 146 614,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	758 120,71
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	102 940,00	91 400,00	91 400,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	100 940,00	84 000,00	84 000,00
2051	Concessions, droits similaires	2 000,00	7 400,00	7 400,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 000,00	380,00	380,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	380,00	380,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 961 512,00	2 070 480,60	2 070 480,60
2111	Terrains nus	0,00	5 000,00	5 000,00
2115	Terrains bâtis	20 000,00	420 000,00	420 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	43 200,00	38 260,00	38 260,00
21311	Hôtel de ville	4 780,00	10 000,00	10 000,00
21312	Bâtiments scolaires	313 300,00	145 000,00	145 000,00
21316	Equipements du cimetière	113 800,00	2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics	829 996,00	192 000,00	192 000,00
2132	Immeubles de rapport	30 100,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	15 330,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	280 165,00	742,00	742,00
2151	Réseaux de voirie	211 493,00	369 351,00	369 351,00
2152	Installations de voirie	103 810,00	17 501,60	17 501,60
21534	Réseaux d'électrification	610 259,00	591 892,00	591 892,00
21538	Autres réseaux	8 000,00	10 000,00	10 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 000,00	9 500,00	9 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 700,00	150,00	150,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	77 100,00	27 290,00	27 290,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	42 000,00	75 000,00	75 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 634,00	29 044,00	29 044,00
2184	Mobilier	91 815,00	29 024,00	29 024,00
2188	Autres immobilisations corporelles	120 030,00	73 726,00	73 726,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 180 549,00	2 362 649,00	2 362 649,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 180 549,00	2 362 649,00	2 362 649,00
Total des dépenses d'équipement		5 248 001,00	4 524 909,60	4 524 909,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 756,57	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	935 000,00	935 000,00
1641	Emprunts en euros	2 170 000,00	935 000,00	935 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	136 960,00	136 960,00
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	50 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	136 960,00	136 960,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 222 756,57	1 071 960,00	1 071 960,00
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (6)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
458101	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (6)	0,00	0,00	0,00
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		200 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 670 757,57	5 746 869,60	5 746 869,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	330 000,00	232 361,00	232 361,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	30 000,00	32 361,00	32 361,00
13911	Etat et établissements nationaux	28 700,00	31 557,00	31 557,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	700,00	654,00	654,00
13918	Autres subventions d'équipement	600,00	150,00	150,00
	Charges transférées (9)	300 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	300 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	72 500,00	3 300 000,00	3 300 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00
2151	Réseaux de voirie	72 500,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		402 500,00	3 532 361,00	3 532 361,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 073 257,57	9 279 230,60	9 279 230,60
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	524 388,29
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	3 286 944,53
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 865 218,00	2 042 080,00	2 042 080,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	15 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	5 932,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	731 940,00	678 900,00	678 900,00
1322	Subv. non transf. Régions	161 200,00	64 360,00	64 360,00
1323	Subv. non transf. Départements	458 618,00	673 870,00	673 870,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	28 950,00	28 950,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	260 000,00	544 000,00	544 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	232 528,00	52 000,00	52 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 539 667,25	1 288 003,89	1 288 003,89
1641	Emprunts en euros	2 394 667,25	1 288 003,89	1 288 003,89
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	145 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2135	Installations générales, agencements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 407 385,25	3 332 583,89	3 332 583,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 497 209,58	1 506 716,98	1 506 716,98
10222	FCTVA	851 133,00	363 000,00	363 000,00
10226	Taxe d'aménagement	67 900,00	32 000,00	32 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	578 176,58	1 111 716,98	1 111 716,98
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	50 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00	444 800,00	444 800,00
Total des recettes financières		1 695 209,58	1 951 516,98	1 951 516,98
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (5)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (5)	0,00	0,00	0,00
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		200 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 302 594,83	5 434 100,87	5 434 100,87
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 821 339,32	1 152 917,71	1 152 917,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	455 000,00	503 929,00	503 929,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 200,00	4 154,00	4 154,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	576,00	576,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	818,00	818,00
28051	Concessions et droits similaires	33 700,00	21 346,00	21 346,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	200,00	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	96 400,00	99 729,00	99 729,00
28132	Immeubles de rapport	4 600,00	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 100,00	16 935,00	16 935,00
28138	Autres constructions	3 600,00	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	7 700,00	6 997,00	6 997,00
281534	Réseaux d'électrification	106 200,00	130 620,00	130 620,00
281538	Autres réseaux	2 000,00	2 970,00	2 970,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 300,00	3 446,00	3 446,00
281571	Matériel roulant	1 400,00	1 365,00	1 365,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	300,00	2 048,00	2 048,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	46 100,00	54 093,00	54 093,00
28181	Installations générales, aménagt divers	200,00	168,00	168,00
28182	Matériel de transport	44 500,00	41 317,00	41 317,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 400,00	32 514,00	32 514,00
28184	Mobilier	35 500,00	40 062,00	40 062,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immo. corporelles	30 600,00	35 670,00	35 670,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 276 339,32	1 656 846,71	1 656 846,71
041	Opérations patrimoniales (9)	72 500,00	3 300 000,00	3 300 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	72 500,00	3 300 000,00	3 300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 348 839,32	4 956 846,71	4 956 846,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 651 434,15	10 390 947,58	10 390 947,58

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 699 615,84
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	935 000	110 775	12 600	172 478	274 063	216 378	500	0	0	4 025 076	0	5 746 870
- Equipements municipaux (2)		110 395	12 600	172 478	274 063	216 378	500	0	0	3 738 116	0	4 524 530
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380
- Opérations financières	935 000											935 000
Dépenses d'ordre	232 361											3 532 361
Total dépenses de l'exercice	1 167 361	3 410 775	12 600	172 478	274 063	216 378	500	0	0	4 025 076	0	9 279 231
RAR N-1 et reports	3 286 945	78 637	1 524	5 693	34 387	72 753	0	0	0	331 394	0	3 811 333
Total cumulé dépenses d'investissement	4 454 306	3 489 412	14 124	178 171	308 450	289 131	500	0	0	4 356 469	0	13 090 563
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 419 568	3 702 500	0	69 500	35 410	0	0	0	0	2 163 970	0	10 390 948
RAR N-1 et reports	750 000	73 300	0	20 000	616 545	30 535	0	0	0	1 209 236	0	2 699 616
Total cumulé recettes d'investissement	5 169 568	3 775 800	0	89 500	651 955	30 535	0	0	0	3 373 206	0	13 090 563

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 619 323	4 857 706	449 135	372 160	390 516	336 637	13 444	50 000	0	809 464	6 350	9 904 735
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 619 323	4 857 706	449 135	372 160	390 516	336 637	13 444	50 000	0	809 464	6 350	9 904 735
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 272 528	365 401	46 600	98 000	222 060	71 705	0	0	0	6 320	64 000	9 146 614
RAR N-1 et reports	758 121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	758 121
Total cumulé recettes de fonctionnement	9 030 649	365 401	46 600	98 000	222 060	71 705	0	0	0	6 320	64 000	9 904 735

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 167 361	3 489 412	14 124	178 171	308 450	289 131	500	0	0	4 356 469	0	9 803 619
Dépenses réelles		935 000	189 412	14 124	178 171	308 450	289 131	500	0	0	4 356 469	0	6 271 258
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 757	0	2 757
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	935 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	935 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	50 558	0	0	0	0	0	0	0	81 314	0	131 872
204	Subventions d'équipement versées	0	2 108	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 108
21	Immobilisations corporelles	0	136 746	14 124	167 243	245 450	146 131	500	0	0	1 811 724	0	2 521 919
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	10 928	63 000	143 000	0	0	0	2 145 721	0	2 362 649
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 960	0	136 960
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	177 993	0	177 993
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	150 000
458101	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 339	0	16 339
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 654	0	11 654
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>232 361</i>	<i>3 300 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 532 361</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>232 361</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>232 361</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>3 300 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 300 000</i>

RECETTES

Total recettes investissement		5 169 568	3 775 800	0	89 500	651 955	30 535	0	0	0	3 373 206	0	13 090 563
Recettes réelles		3 512 721	475 800	0	89 500	651 955	30 535	0	0	0	3 373 206	0	8 133 717

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	444 800	0	444 800
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 474 717	0	0	0	0	0	0	0	0	32 000	0	1 506 717
13	Subventions d'investissement	0	463 203	0	89 500	651 955	30 535	0	0	0	2 711 627	0	3 946 819
16	Emprunts et dettes assimilées	2 038 004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 038 004
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 793
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	9 804	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 804
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	184 779	0	184 779
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	150 000
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 339	0	16 339
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 440	0	18 440
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 656 847</i>	<i>3 300 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 956 847</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>1 152 918</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 152 918</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>503 929</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>503 929</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>3 300 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 300 000</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 619 323	4 857 706	449 135	372 160	390 516	336 637	13 444	50 000	0	809 464	6 350	9 904 735
Dépenses réelles		962 475	4 857 706	449 135	372 160	390 516	336 637	13 444	50 000	0	809 464	6 350	8 247 887
011	Charges à caractère général	27 000	821 020	46 895	172 360	233 416	211 977	5 244	0	0	222 950	6 350	1 747 212
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 705 086	125 540	77 800	157 100	121 810	8 200	0	0	586 514	0	4 782 050
014	Atténuations de produits	625 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	625 275
022	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	0	303 600	276 700	120 000	0	0	0	50 000	0	0	0	750 300

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	259 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	259 600
67	Charges exceptionnelles	600	28 000	0	2 000	0	2 850	0	0	0	0	0	33 450
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 656 848</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 656 848</i>
023	Virement à la section d'investissement	1 152 918	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 152 918
042	Opérat° ordre transfert entre sections	503 930	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	503 930
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 272 528	365 401	46 600	98 000	222 060	71 705	0	0	0	6 320	64 000	9 146 614
Recettes réelles		8 040 167	365 401	46 600	98 000	222 060	71 705	0	0	0	6 320	64 000	8 914 253
013	Atténuations de charges	0	16 000	40 000	0	0	2 500	0	0	0	0	0	58 500
70	Produits des services, du domaine, vente	3 943	162 800	400	0	168 000	42 000	0	0	0	6 320	0	383 463
73	Impôts et taxes	4 630 126	0	6 200	0	0	0	0	0	0	0	64 000	4 700 326
74	Dotations et participations	3 166 098	72 371	0	98 000	52 452	0	0	0	0	0	0	3 388 921
75	Autres produits de gestion courante	0	112 200	0	0	1 608	27 205	0	0	0	0	0	141 013
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	2 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 030
78	Reprise sur amortissements et provisions	240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>232 361</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>232 361</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	232 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	232 361
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9619348105	24/06/0019	1 350 000,00	700 000,00	0,00	0,00	650 000,00
00003319849	07/10/2019	850 000,00	850 000,00	0,00	0,00	850 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 200 000,00	1 550 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 621 214,68									
1641 Emprunts en euros (total)					16 181 214,68									
00000167596	CREDIT AGRICOLE	26/12/2014	26/08/2015	22/06/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,160	EUR	A	P	O	A-1
00000791763	CREDIT AGRICOLE	03/12/2015	03/08/2016	03/10/2016	200 000,00	F	Taux fixe à 2.8 %	2,800	2,800	EUR	T	P	O	A-1
00002224913	CREDIT AGRICOLE	12/12/2017	09/04/2018	30/06/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.17 %	2,170	2,190	EUR	T	P	O	A-1
00002813132	CREDIT AGRICOLE	16/11/2018	16/11/2018	17/08/2020	723 000,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,230	EUR	A	P	O	A-1
00003463043	CREDIT AGRICOLE	10/01/2020	13/04/2020	25/07/2020	375 000,00	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	1,180	EUR	T	P	O	A-1
005029	CREDIT AGRICOLE	15/11/2013	23/11/2013	21/02/2014	450 000,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,770	EUR	T	P	O	A-1
2001	SFIL CAFFIL	05/07/2000	26/07/2000	01/10/2002	1 600 714,68	V	Euribor 3M-Floor -0.15 sur Euribor 3M + 0.15	3,600	3,700	EUR	T	P	O	A-1
2004	DEXIA CL	05/11/2004	31/10/2005	01/11/2006	1 155 000,00	C	Taux fixe 3.71% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	3,710	3,760	EUR	A	P	O	A-1
2007	SOCIETE GENERALE	30/07/2007	30/07/2007	30/10/2007	1 154 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	4,020	EUR	T	C	O	A-1
2008-1	CREDIT AGRICOLE	04/11/2008	04/11/2008	15/01/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,940	EUR	T	P	O	A-1
4636584	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2015	29/03/2016	25/09/2016	150 000,00	F	Taux fixe à 2.68 %	2,680	2,710	EUR	T	P	O	A-1
4801954	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	14/04/2017	25/04/2018	400 000,00	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	1,190	EUR	A	P	O	A-1
5166835	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2016	03/04/2017	01/01/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
6413	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/02/2014	19/02/2014	01/03/2015	470 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
9329800/089659E	CAISSE D'EPARGNE	20/01/2020	20/01/2020	25/01/2021	375 000,00	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,950	EUR	A	P	O	A-1
A17180N0	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2018	25/10/2018	25/11/2020	965 000,00	F	Taux fixe à 0.81 %	0,810	0,810	EUR	X	F	O	A-1
A1719050000	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2019	05/07/2019	25/07/2021	500 000,00	F	Taux fixe à 0.64 %	0,640	0,640	EUR	X	F	O	A-1
PE2009	CREDIT AGRICOLE	07/12/2009	10/12/2009	10/05/2010	850 000,00	V	Euribor 3M + 0.55	1,270	1,280	EUR	T	C	O	A-1
PE2010	CREDIT AGRICOLE	01/12/2010	02/02/2011	02/05/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	3,180	EUR	T	C	O	A-1
PE2010/2	CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	27/01/2011	25/04/2011	250 000,00	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.51	1,530	1,540	EUR	T	C	O	A-1
PE2011	CREDIT AGRICOLE	23/08/2011	29/08/2011	29/08/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,440	EUR	S	C	O	A-1

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
PE2012	CAISSE D'EPARGNE	03/07/2012	04/07/2012	25/05/2013	400 000,00	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,930	EUR	S	C	O	A-1
PE2012/2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2012	17/12/2012	01/12/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
PE2013	CAISSE D'EPARGNE	29/08/2013	18/09/2013	25/03/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,710	EUR	T	C	O	A-1
PRESAME2006	SFIL CAFFIL	02/10/2006	01/12/2006	01/03/2007	823 500,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,320	EUR	T	P	O	A-1
RAR 2014	CAISSE D'EPARGNE	05/01/2015	15/03/2015	25/07/2015	250 000,00	F	Taux fixe à 2.96 %	2,960	2,990	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 440 000,00									
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Tirage 3.71%	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/03/2006	08/12/2005	30/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	3,800	EUR	S	C	O	A-1
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Tirage T4M--	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/12/2005	08/12/2005	31/03/2007	440 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.09 sur T4M(Postfixé)) + 0.09	2,180	2,230	EUR	S	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					17 621 214,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 669 119,27					928 518,86	236 511,38	0,00	48 644,71
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 165 119,27					856 518,86	223 784,02	0,00	45 800,37
00000167596	N	0,00	A-1	390 444,51	20,47	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	13 382,81	12 338,05	0,00	6 222,36
00000791763	N	0,00	A-1	174 594,72	16,51	F	Taux fixe à 2.8 %	2,830	8 291,96	4 802,08	0,00	1 125,32
00002224913	N	0,00	A-1	947 681,33	23,25	F	Taux fixe à 2.17 %	2,190	31 704,11	20 307,85	0,00	0,00
00002813132	N	0,00	A-1	723 000,00	24,63	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	21 916,91	18 700,01	0,00	5 775,95
00003463043	N	0,00	A-1	0,00	20,03	F	Taux fixe à 1.17 %	0,000	8 346,69	2 326,21	0,00	774,55
005029	N	0,00	A-1	356 335,58	13,89	F	Taux fixe à 4.69 %	4,770	18 469,82	16 390,46	0,00	1 716,64
2001	N	0,00	A-1	293 834,20	2,50	V	Euribor 3M-Floor -0.15 sur Euribor 3M + 0.15	0,000	103 504,39	0,00	0,00	0,00
2004	N	0,00	A-1	470 416,06	5,83	V	(Euribor 12M-Floor -0.09 sur Euribor 12M) + 0.09	0,000	69 159,38	0,00	0,00	0,00
2007	N	0,00	A-1	447 175,00	7,75	F	Taux fixe à 3.89 %	4,020	57 700,00	16 829,28	0,00	42,08
2008-1	N	0,00	A-1	568 946,57	8,79	F	Taux fixe à 4.85 %	4,940	51 727,74	26 662,56	0,00	5 226,07
4636584	N	0,00	A-1	120 172,04	11,48	F	Taux fixe à 2.68 %	2,710	9 047,13	3 130,19	0,00	41,36
4801954	N	0,00	A-1	372 171,10	22,32	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	14 163,31	4 428,84	0,00	2 899,36
5166835	N	0,00	A-1	540 000,00	17,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 000,00	0,00	0,00	0,00
6413	N	0,00	A-1	411 250,00	34,17	V	Livret A + 1	1,750	11 750,00	7 196,88	0,00	4 977,10
9329800/089659E	N	0,00	A-1	0,00	15,01	F	Taux fixe à 0.95 %	0,000	0,00	0,00	0,00	3 364,58
A17180N0	N	0,00	A-1	165 000,00	0,90	F	Taux fixe à 0.81 %	0,810	165 000,00	1 644,75	0,00	0,00
A1719050000	N	0,00	A-1	500 000,00	1,57	F	Taux fixe à 0.64 %	0,640	0,00	3 377,78	0,00	1 377,78
PE2009	N	0,00	A-1	435 625,00	10,11	V	Euribor 3M + 0.55	0,150	42 500,00	794,29	0,00	77,92
PE2010	N	0,00	A-1	225 000,00	11,09	F	Taux fixe à 3.14 %	3,180	20 000,00	6 829,50	0,00	1 037,07
PE2010/2	N	0,00	A-1	140 625,00	11,07	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.51	0,090	12 500,00	159,63	0,00	26,61
PE2011	N	0,00	A-1	500 000,00	12,16	F	Taux fixe à 4.39 %	4,440	40 000,00	21 511,00	0,00	6 825,35

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
PE2012	N	0,00	A-1	260 000,00	12,90	F	Taux fixe à 4.87 %	4,930	20 000,00	12 418,50	0,00	1 136,33
PE2012/2	N	0,00	A-1	302 341,52	7,92	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	32 870,98	11 942,49	0,00	857,44
PE2013	N	0,00	A-1	245 000,00	13,98	F	Taux fixe à 4.63 %	4,710	17 500,00	11 039,65	0,00	146,30
PRESAME2006	N	0,00	A-1	369 653,97	6,92	F	Taux fixe à 4.25 %	4,320	46 351,74	14 978,07	0,00	1 106,86
RAR 2014	N	0,00	A-1	205 852,67	15,32	F	Taux fixe à 2.96 %	2,990	10 631,89	5 975,95	0,00	1 043,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		504 000,00					72 000,00	12 727,36	0,00	2 844,34
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Tirage 3.71%	N	0,00	A-1	350 000,00	6,75	F	Taux fixe à 3.71 %	3,800	50 000,00	12 727,36	0,00	2 844,34
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Tirage T4M--	N	0,00	A-1	154 000,00	6,75	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.09 sur T4M(Postfixé)) + 0.09	0,000	22 000,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 669 119,27					928 518,86	236 511,38	0,00	48 644,71

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	9 669 119,27	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	LOGICIELS	2	21/12/2009
	APPAREILS DE LEVAGE. ASCENSEURS	20	21/12/2009
	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	21/12/2009
	EQUIPEMENTS DES CUISINES	10	21/12/2009
	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	21/12/2009
	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	21/12/2009
	PLANTATIONS	15	21/12/2009
	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	21/12/2009
	BATIMENTS LEGERS. ABRIS	10	21/12/2009
	AGENC. & AMENAGEMENT DE BAT. INSTALLAT° ELECT ET TEL	15	21/12/2009
	VOITURE	7	21/12/2009
	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL	8	21/12/2009
	MOBILIER	10	21/12/2009
	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	21/12/2009
	MATERIEL INFORMATIQUE	5	21/12/2009
	MATERIELS CLASSIQUES	6	21/12/2009
	COFFRE FORT	20	21/12/2009
	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	21/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00
Mise en jeu garantie d'emprunt Alaped	0,00	01/01/2015	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00
Restes à recouvrer	0,00	01/01/2009	99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		339 559,00	339 559,00	0,00	339 559,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		967 361,00	I 967 361,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		935 000,00	935 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	935 000,00	935 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		32 361,00	32 361,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	32 361,00	32 361,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	967 361,00	524 388,29	3 286 944,53	4 778 693,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 496 646,71	III 2 496 646,71
Ressources propres externes de l'année (a)		395 000,00	395 000,00
10222	FCTVA	363 000,00	363 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	32 000,00	32 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 101 646,71	2 101 646,71
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 154,00	4 154,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	576,00	576,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	818,00	818,00
28051	Concessions et droits similaires	21 346,00	21 346,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	99 729,00	99 729,00
28132	Immeubles de rapport	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 935,00	16 935,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	6 997,00	6 997,00
281534	Réseaux d'électrification	130 620,00	130 620,00
281538	Autres réseaux	2 970,00	2 970,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 446,00	3 446,00
281571	Matériel roulant	1 365,00	1 365,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 048,00	2 048,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	54 093,00	54 093,00
28181	Installations générales, aménagt divers	168,00	168,00
28182	Matériel de transport	41 317,00	41 317,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 514,00	32 514,00
28184	Mobilier	40 062,00	40 062,00
28188	Autres immo. corporelles	35 670,00	35 670,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00	444 800,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 152 917,71	1 152 917,71

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	2 496 646,71	2 699 615,84	0,00	1 111 716,98	6 307 979,53
---	---------------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 778 693,82
Ressources propres disponibles	IV	6 307 979,53
Solde	V = IV – II (6)	1 529 285,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 404 236,89	1 834 516,56										31 099,28	75 112,34	
ALAPED	2006	P		CDC	761 486,89	395 705,47	10,33	A	V	Livret A + 1.15	3,400	V	Livret A + 1.15	1,900	A-1	EUR	7 518,40	35 567,14
CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE	2012	P		Crédit Foncier	1 642 750,00	1 438 811,09	24,08	T	V	Livret A + 1.03	3,320	V	Livret A + 1.03	1,790	A-1	EUR	23 580,88	39 545,20
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 252 775,86	3 165 755,67										62 153,84	126 172,22	
ERILIA	2007	P		CDC	600 382,41	467 357,87	22,83	A	V	Livret A + 1.15	4,150	V	Livret A + 1.15	1,900	A-1	EUR	8 879,80	16 391,78
ERILIA	2007	P		CDC	291 665,10	260 493,34	37,83	A	V	Livret A + 1.15	4,150	V	Livret A + 1.15	1,900	A-1	EUR	9 687,20	4 737,83
ERILIA	2007	P		CDC	70 601,61	53 841,65	22,83	A	V	Livret A + 0.7	3,700	V	Livret A + 0.7	1,450	A-1	EUR	780,70	1 989,02
ERILIA	2007	P		CDC	34 688,27	30 424,72	37,83	A	V	Livret A + 0.7	3,700	V	Livret A + 0.7	1,450	A-1	EUR	441,16	605,87

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2009	P		CDC	396 838,50	213 383,06	9,00	A	V	Livret A + 0.25	4,250	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	2 133,83	23 140,23
ERILIA	1999	P		CDC	16 015,64	984,21	0,67	A	V	Livret A + 1.3	3,800	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	20,18	984,21
ERILIA	1999	P		CDC	38 048,93	2 338,21	0,67	A	V	Livret A + 1.3	3,800	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	47,93	2 338,21
F D I HABITAT	1991	P		CDC	35 972,33	14 252,49	9,50	A	V	Livret A + 1.2	5,800	V	Livret A + 1.2	2,950	A-1	EUR	277,92	1 389,56
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	553 699,35	385 275,40	20,75	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	3 852,75	16 578,69
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	159 813,00	132 738,17	35,75	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	1 327,38	3 081,43
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	234 501,75	163 171,15	20,75	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	1 631,71	7 021,38
OPH HERAULT HABITAT	2007	P		CDC	541 914,25	399 134,43	22,33	A	V	Livret A + 0.45	3,200	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	4 789,61	15 172,15
OPH HERAULT HABITAT	2007	P		CDC	275 647,75	214 314,39	27,33	A	V	Livret A + 0.3	3,050	V	Livret A + 0.3	1,050	A-1	EUR	2 250,30	6 623,82
OPH HERAULT HABITAT	2011	P		CDC	243 359,33	183 868,64	16,42	A	F	Taux fixe à 0.91 %	0,910	F	Taux fixe à 0.91 %	0,910	A-1	EUR	6 598,20	8 284,74
OPH HERAULT HABITAT	2011	P		CDC	759 627,64	644 177,94	22,40	T	V	Livret A + 0.7	2,700	V	Livret A + 0.7	3,270	A-1	EUR	19 435,17	17 833,30
TOTAL GENERAL					6 657 012,75	5 000 272,23											93 253,12	201 284,56

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	106 211,62
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	294 537,69
Provisions pour garanties d'emprunts	D	240 000,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	160 749,31
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 914 253,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,80
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
16 Complexe André Beaumont-Projet de requalification des espaces	2 134 680,00	0,00	2 134 680,00	76 991,23	0,00	210 000,00	1 847 688,77
14 Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00	0,00	3 743 644,00	0,00	136 960,00	415 960,00	3 190 724,00
5 Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00	0,00	383 385,00	32 000,00	143 000,00	208 385,00	0,00
20 Diagnostic amiante	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	8 000,00	12 000,00	20 000,00
6 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque	7 100 000,00	0,00	7 100 000,00	7 018 852,77	134 116,00	2 031,23	0,00
21 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	0,00	438 000,00	0,00	66 000,00	372 000,00	0,00
2 Etude programmatrice hôtel de ville	47 840,00	0,00	47 840,00	0,00	0,00	47 840,00	0,00
10 La Bouquerie Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00	0,00	1 675 000,00	1 602 713,02	48 505,60	23 781,38	0,00
13 Maison de santé pluridisciplinaire	3 144 000,00	0,00	3 144 000,00	998 278,07	2 145 721,00	0,93	0,00
15 Programmation pluriannuelle Eclairage public	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00	674 931,96	528 000,00	332 068,04	0,00
19 Projet agricole sur le site de Campeyroux	75 000,00	0,00	75 000,00	28 738,23	36 260,00	10 001,77	0,00
1 Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraisse	1 176 900,00	0,00	1 176 900,00	1 098 916,07	0,00	77 983,93	0,00
11 Travaux cathédrale	284 000,00	0,00	284 000,00	177 598,08	63 000,00	43 401,92	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17 Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	305 000,00	76 178,90	0,00	129 000,00	99 821,10
18 Travaux groupe scolaire Prémerlet	463 800,00	0,00	463 800,00	256 354,49	145 000,00	62 445,51	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent centre technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptable	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire de direction	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent affaires scolaires	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent centre technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice arts plastiques	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice danse jazz gym	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice gymnastique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent médiathèque	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur musique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Professeur musique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		90,00	26,00	116,00	106,00	0,00	106,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	ALAPED		Association	395 705,47
-	F D I HABITAT		OPH	14 252,49
-	CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVÉ		Association	1 438 811,09
-	OPH HERAULT HABITAT		OPH	2 122 680,12
-	ERILIA		SA HLM	1 028 823,06
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 002 000,00	4,55	19,52	0,00	1 757 190,00	4,55
TFPB	7 495 000,00	2,49	32,67	0,00	2 448 617,00	2,49
TFPNB	41 954,00	-0,13	129,00	0,00	54 051,00	-0,13
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/06/0020

Présenté par le Maire (1),

A Lodève, le 10/06/0020

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Lodève, le 10/06/0020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARRAZAT Sonia	
AUSSIBAL Cécile	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadihla	
CARO Frédéric	
CHAOUA Karim	
CLAPIER Ginette	
CROS Ludovic	
DELON Pierre	
DIALLO Aly	
DRUART David	
GAUTIER Anne	
KASSOUH Ahmed	
LEDUC Pierre	
LEVEQUE Gaelle	
LOSSON Gérard	
MACEDO Isabelle	
MARRES Gilles	
MILLAN Raoul	
MINERVA Sandrine	
OLIVER Valérie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ROME Sébastien	
ROUQUETTE Damien	
SERRES Aline	
SINEGRE Joanna	
SYZ Nathalie	
TRANI Bernadette	
VERDOL Marie-Laure	
WALTER MARTIN-DUPONT Françoise	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.